

Session Plénière du 27 juin 2019

RAPPORT N°19.03.06

Mise en œuvre de la compétence « informations métiers »

Intervention de Jeanne BEAULIER

Monsieur le Président, chers collègues,

Notre groupe a bien pris acte des éléments énoncés dans ce rapport.

Nous partageons vos inquiétudes quant aux moyens alloués par l'Etat pour le transfert des missions de la DRONISEP ou encore vis-à-vis de la nouvelle carte des CIO et leur implantation sur l'ensemble du territoire régional.

Ce rapport nous présente un cadre contraint et incertain puisque défini par l'Etat qui tarde à, pourrait-on dire, donner l'intégralité des règles du jeu.

A ce propos, nous déplorons, qu'au-delà de votre optimisme et votre volontarisme affiché, la formation professionnelle souffre à tous les niveaux de ce cadre contraint et des restrictions budgétaires afférentes qui tendent à s'enraciner. Cette réalité se retrouve d'ailleurs dans le compte administratif où les budgets apparaissent en baisse sur presque tous les programmes alors que le discours de votre majorité est celui d'une offre de formation annoncée comme démultipliée.

Concernant le présent rapport, notre principale inquiétude porte sur le délai de mise en œuvre de la compétence « Information métiers ».

Nous pouvons regretter votre optimisme lors de la Session Plénière du 28 février 2019 où vous nous proposiez de prendre acte de la communication sur le « SPRO augmenté ». Dans celle-ci, il était stipulé que « la nouvelle compétence de la région devra être mise en œuvre à la prochaine rentrée scolaire ».

Or, comme vous l'annoncez dès le second paragraphe « A ce jour, la Région attend du niveau national la stabilisation réglementaire [...] pour une prise de responsabilité à la rentrée scolaire ».

A cette heure, un minimum de réalisme, nous amène à dire qu'il est illusoire de penser qu'en deux mois sera réalisé ce qui ne l'a pas été en quatre, de surcroît en période de vacances estivales et dans un contexte RH légitimement sous tension.

Nous vous apportons donc notre soutien pour demander à l'Etat une clarification à très court terme sur les moyens alloués pour la mise en œuvre dans les meilleures conditions de cette nouvelle compétence.

Pour conclure, notre groupe persévéra dans la démarche constructive qui a toujours été la sienne au sein de cette Assemblée.

Contrairement à une manifestation curieuse à laquelle nous assisterons fort probablement d'ici la fin de cette Session Plénière, consistant pour certains collègues à rejeter ou dénoncer tous les amendements ou vœux proposés par notre groupe, alors qu'individuellement ils les approuvent, notre groupe ne fera pas lui dans l'obstruction systématique.

Notre vote sera donc positif sur ce rapport.

Je vous remercie.